

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 18 septembre 2020

### **MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE STRATEGIE DE PRIORISATION D'ACCES AUX TESTS (RT-PCR) COVID A COMPTER DU 21 SEPTEMBRE DANS LE BAS-RHIN.**

La stratégie de lutte contre la pandémie de COVID-19 continue de reposer sur le principe « Tester - Tracer - Isoler ». L'intensification du dépistage par RT-PCR dans le Bas-Rhin a permis de dépasser l'objectif fixé de 25 000 tests (RT-PCR) par semaine. Mais le nombre de personnes se présentant spontanément dans les laboratoires de biologie médicale est en forte hausse et limite les possibilités d'accès aux tests (RT-PCR) pour les personnes devant obtenir rapidement un résultat.

La stratégie d'un dépistage intensif doit être maintenue dans le Bas-Rhin pour contenir l'épidémie, et casser les chaînes de contamination, mais doit également permettre un accès au test rapide en moins de 24 heures lorsqu'il y a un risque urgent précisément identifié.

#### ***Une nouvelle stratégie de dépistage***

**Le Bas-Rhin est une zone de circulation active, et sa vulnérabilité est maintenant considérée comme élevée par Santé Publique France, notamment dans l'Eurométropole. La nouvelle stratégie de dépistage mise en place dans le cadre du co-pilotage ARS/Préfecture s'adapte à cette nouvelle situation et comporte dorénavant trois axes :**

- Le recentrage des campagnes de dépistage collectif sur les communes à forte circulation virale ou lieux à risques ;
- La réalisation de campagnes de dépistage collectif élargi dans le cas d'un foyer épidémique à risque ;
- La mise en place d'une priorisation de l'accès au Test PCR dès le 21 septembre.

#### ***Un accès prioritaire aux tests (RT-PCR) identifié***

**Les personnes dans une des trois situations suivantes ont un accès prioritaire, avec ou sans rendez-vous, au dépistage en moins de 24 heures dans un laboratoire de Biologie Médicale sur des plages dédiées ou non selon le laboratoire :**

- Personnes symptomatiques disposant d'une prescription médicale, faisant l'objet d'une sollicitation d'un médecin auprès d'un laboratoire ou d'une prescription du biologiste
- Personnes sujets « contact », ayant été contactées par la CNAM ou les ARS dans le cadre des démarches de contact-tracing.
- Professionnels de santé et assimilés intervenant au domicile ou en établissement social ou médico-social.

**Les personnes souhaitant disposer d'un test dans le cadre d'un voyage, d'une hospitalisation programmée (avec ou sans ordonnance) ou d'un dépistage préventif, ne sont pas prioritaires.**

Elles prennent rendez-vous auprès des laboratoires, en anticipant le délai qui est parfois de cinq jours. Elles peuvent également se rendre au laboratoire, sans rendez-vous, mais dans ce cas l'accès à un test ne

sera possible qu'en fonction des disponibilités du laboratoire (file d'attente spécifique). Enfin, elles peuvent se rendre sans- rendez-vous dans un des nombreux centres de dépistage éphémères. Le rendu des résultats est fonction de la capacité du laboratoire à traiter dans les délais impartis (maximum de 72 h) selon le volume d'analyses prioritaires à réaliser.

Les lieux de dépistage des laboratoires sont disponibles sur le site de santé.fr :

<https://sante.fr/lieux-de-depistage-covid-19-grand-est>

Les lieux et horaires des centres de dépistage éphémères sont disponibles sur le site <http://www.bas-rhin.gouv.fr/Actualites/Covid-19/Covid-19-Plusieurs-depistages-gratuits-et-sans-ordonnance-dans-le-Bas-Rhin>

**Le virus circule toujours. Il convient de rester vigilant, et de respecter les mesures barrières.**

## **Contact presse**

ARS Grand Est : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)  
Préfecture : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)